Université Paris Cité

Licence LLCER

Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

Etudes vietnamiennes

Formation mutualisée (LCAO de l'UPC – ASEP de l'INALCO)

Septembre 2023
Réunions d'accueil et de présentation

Equipe pédagogique (1)



- **Enseignants** (LCAO – U. Paris Cité) :

Mme Marie GIBERT-FLUTRE, MCF, Responsable de la section, marie.gibert@u-paris.fr

Mme ĐỖ Thị Thu Trang, MCF, Responsable de la licence et de la L1, thithutrang.do@u-paris.fr

M. Emmanuel POISSON, PU, Responsable des L2, L3 et des Relations Internationales, e.poisson@u-paris.fr

M. Thierry LEVASSEUR, Agrégé d'histoire, Chargé de cours, Thierry.Levasseur@univ-paris-diderot.fr

Mme NGUYỄN-HOÀNG Thị Hải, Chargée de cours, thi-hai.hoang@u-paris.fr

Mme NGUYỄN Thuý An, Maître de langue, thi-thuy-an.nguyen@u-paris.fr

Equipe pédagogique (2)



- **Enseignants** (ASEP - INALCO) :

M. DAO Huy Linh, MCF, Responsable de la section, Coordinateur pédagogique, huylinh.dao@inalco.fr
Mme DOAN Cam Thi, PU, Responsable du Master, doancamthi@yahoo.fr
Mme CHU Le Anh Nguyet
Mme LE Thi Phuong Thu, Maître de langue, thu.lephuong2801@gmail.com
Mme NGUYEN Kim Lien, Répétitrice, liennguyen907@gmail.com
Mme NGUYEN-HOANG Thi Hai, Chargée de cours, nguyenthihai83@gmail.com
M. Jean-Philippe EGLINGER, Chargé de cours, jpheglinger@gmail.com

Au programme…



- Fonctionnement de l'université
- Le site web et l'intranet
- Inscriptions pédagogiques
- Modalités de contrôle
 - *L'auto-formation*
 - *La compensation de notes*
- Informations diverses

UFR LCAO cela signifie…

Unité de Formation et de Recherche (UFR)
des
Langues et Civilisations de l'Asie orientale (LCAO)

Directeur de l'UFR : M. Daniel Struve

Université Paris Cité

Informations scolarité

Contacts

Le secrétariat des Licences

BUREAU 488C
Bâtiment des Grands Moulins, Aile C, 4ème étage

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

3 gestionnaires :
Mme BONNET LE BRAS Hélène
M. GAY Fernand
Mme REZEL Karine

Pour nous contacter par mail, une seule adresse : licences.lcao@u-paris.fr

Mes outils de scolarité 1/6

Le site de l'UFR

Retrouvez vos liens vers les outils de scolarité (Intranet, Mon Dossier Web, Moodle, etc.), les plannings des cours et des examens, les brochures (version PDF), les modalités de contrôle des connaissances, les actualités, la FAQ, et toutes les informations nécessaires sur notre site.

A consulter très régulièrement (mis à jour quotidiennement).

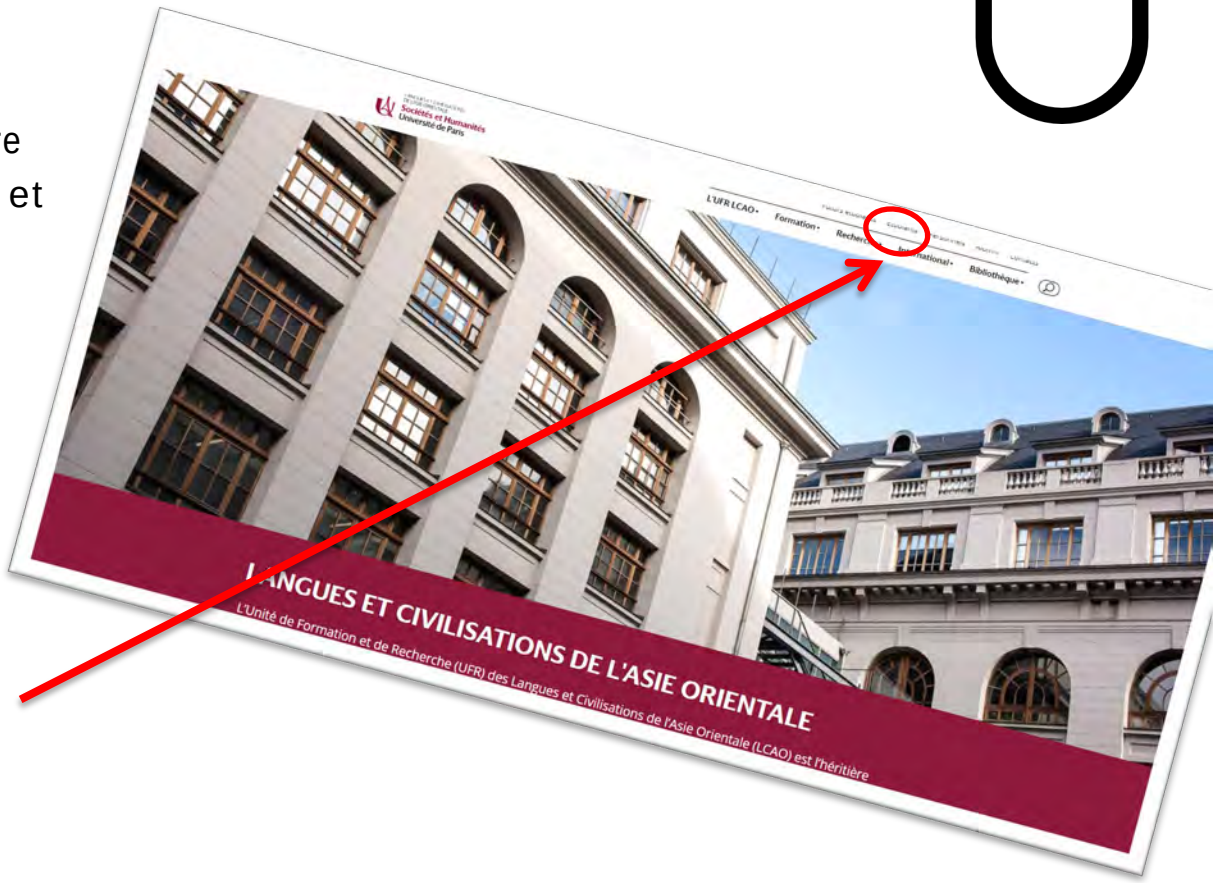
https://u-paris.fr/lcao/etudiants/

Site web à consulter impérativement
https://u-paris.fr/lcao

- Plannings, calendrier universitaire
- Inscriptions administratives et pédagogiques
- Emplois du temps
- Modalités de contrôle des connaissances
- Brochures
- Des informations sur la mobilité
- Examens
- Diverses annonces

 - Espace étudiant

(à consulter impérativement)



Mes outils de scolarité 2/6

Compte Université Paris Cité

Votre compte Université Paris Cité vous permettra de bénéficier des services tels que Moodle, messagerie étudiante, Mon dossier web, etc.

https://u-paris.fr/comment-activer-votre-compte-universite-paris-cite/

Mes outils de scolarité 3/6

Intranet

Accès à tous les outils sur une seule et même plateforme (après activation du compte Université Paris Cité) :

https://intranet.u-paris.fr/

Mes outils de scolarité 4/6

La messagerie étudiante

prenom.nom@etu.u-paris.fr

(redirection possible sur une boîte mail personnelle)

Les mails envoyés au secrétariat doivent IMPERATIVEMENT être envoyés depuis la messagerie étudiante et signés avec Nom, Prénom et Numéro étudiant.

Mes outils de scolarité 5/6

Mon Dossier Web

Télécharger votre certificat de scolarité et consulter vos résultats.

https://mondossierweb.app.u-paris.fr/

Mes outils de scolarité 6/6

Moodle

Espace de cours en ligne où trouver les supports mis à disposition par les enseignants (informations, consignes, cours, exercices, etc.).

L'inscription sur Moodle est automatique : vous ne devez pas vous inscrire vous-même dans un cours sur Moodle sauf si vous en recevez la consigne.

https://moodle.u-paris.fr/

Liens utiles 1/2

Scolarité générale

Problème d'inscription administrative, PJweb, carte étudiante non réceptionnée.

https://u-paris.fr/centre-de-contact/

Liens utiles 2/2

Le département de la vie étudiante (DVE)

Aides financières, envoi des notifications conditionnelles de bourse, CROUS.

monguichet.etudiant@u-paris.fr

Inscriptions pédagogiques



1. Objectif 1 : vous faire apparaître sur les listes d'appel et d'examen
2. Objectif 2 : choix, de certains cours

- Ce n'est pas automatique !
- Si ce n'est pas fait : vous n'êtes pas sur les listes et il est impossible d'enregistrer vos notes d'examens.

- 2 fois / an : 1er et 2e semestres

- Il n'y a pas d'UE facultative, <u>tout est obligatoire</u>

Procédure 1/5

IP « Inscriptions pédagogiques »

Formulaire en ligne à remplir (lien disponible sur le site de l'UFR et envoyé

par mail sur les adresses étudiantes).

Du lundi 4 septembre à 20h00 jusqu'au mercredi 6 septembre à 12h00.

Lien vers le formulaire : https://u-paris.fr/lcao/inscriptions-pedagogiques-lcao/

Procédure 2/5

IP « Inscriptions pédagogiques »

Pour vous aider dans vos choix, veuillez consulter en amont sur notre site les

liens suivants (par section) :

La brochure de L1 : https://u-paris.fr/lcao/brochures-lcao/

Le planning des enseignements de L1 : https://u-paris.fr/lcao/plannings/

Important :un planning individualisé ne vous sera pas fourni par la scolarité. Il vous appartient de l'établir.

Procédure 3/5

IP « Inscriptions pédagogiques »

<u>En trois étapes :</u>

1. Je remplis le formulaire en ligne uniquement pour les cours à choix (*règle du « premier arrivé, premier servi » pour les cours avec un Numerus Clausus).*
2. J'attends la confirmation par mail du traitement de mon formulaire par le secrétariat.
3. Je télécharge mon contrat pédagogique via le lien fourni dans le mail de confirmation et je vérifie que mon inscription est complète.

Procédure 4/5

UE Libre

Pour le premier semestre en L1, vous devez faire un choix parmi une offre variée de cours au sein de l'Université (UFR LCAO, département LSH, UFR innovations pédagogiques, UFR Sport, Engagement Etudiant).

Attention : concernant les cours ouverts en UE libres au sein de l'UFR LCAO, vous ne pouvez pas choisir un cours qui fait partie de votre section.

Exemple : Un étudiant en L1 Vietnamien ne peut pas choisir un cours de Vietnamien en UE libre.

Offre disponible à l'adresse suivante :

https://u-paris.fr/lcao/inscriptions-pedagogiques-lcao/

Procédure 5/5

Demande d'aménagements d'études

Demande d'inscription en contrôle terminal (dispense d'assiduité en cours avec passage de l'examen final uniquement).

Uniquement pour les étudiants en double cursus (chevauchement de cours), les étudiants salariés (auprès du secrétariat) ou ceux qui parlent/écrivent bien vietnamien (auprès des enseignants).

Date limite des demandes : délai maximum d'un mois après le début des cours, soit jusqu'au 18 octobre 2023.

Formulaire de demande d'aménagements d'études à envoyer par mail au secrétariat avec votre justificatif (certificat de scolarité dans l'autre formation ou contrat de travail).

Lien vers le formulaire : https://u-paris.fr/lcao/vos-demarches-administratives/

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 1/3

Gestion des absences

Rappel : Tous les cours sont obligatoires (cours imposés et cours à choix/options).

Les absences en cours (TD) doivent être justifiées auprès des enseignants uniquement.

Les absences aux examens (partiels de mi-semestre et examens finaux) doivent être justifiées (exemple : certificat médical) auprès des enseignants et du secrétariat pédagogique (par mail, à l'adresse licences.lcao@u-paris.fr).

Si vous avez une ou plusieurs absences à un examen, alors votre moyenne au semestre ne pourra pas être calculée, certaines compensations seront annulées et vous devrez repasser tous les examens non validés en session de seconde chance (« rattrapages »).

Organisation des enseignements



- 13 semaines par semestre dont :
 - 12 semaines de cours
 - 1 « semaine de lecture » : qui n'est PAS une « semaine de vacances » : il y a des cours de rattrapage (suite à l'absence de professeurs, des cours tombant les jours fériés…) à prévoir.
- Il y a deux sessions d'examens. [1re session, puis examen de seconde chance]
- Contrôle continu avec examen terminal : la Règle
- Dispense de contrôle continu et d'assiduité : l'Exception (possible sur justificatifs auprès des secrétariats pédagogiques ou si vous parlez/écrivez bien vietnamien, demander directement aux enseignants)

Contenu des enseignements de Licence



- Unité d'Enseignement (UE = « catégorie »)

contenant des Eléments Constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE = cours)

- Structure obligatoire
 - UE de langue
 - UE de civilisation
 - UE d'autoformation en ligne *
 - UE libre (tous choix possibles, y compris VEE, stage...), disciplinaire (SHS, ALL...) et/ou aréale (à l'intérieur de LCAO)
 - UE communes

Compensation des notes



- entre les ECUE d'une UE
- entre les UE
- entre les semestres d'une même année

à condition d'atteindre la note plancher de 8/20 pour les UE de langue et de civilisation

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 2/3

Notes Planchers

Des notes planchers sont appliquées chaque semestre sur les moyennes suivantes :

Chinois, Coréen, Japonais (L1 et L2) :

Bloc de Langue : 10/20

Bloc de civilisation : 8/20

Vietnamien (L1, L2 et L3) :

UE de Langue : 08/20

UE de civilisation : 08/20

Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) 3/3

Notes Planchers

Les notes planchers sont « éliminatoires ». Si elles ne sont pas atteintes, le semestre sera directement ajourné (pas de compensation possible).

l'étudiant devra repasser tous les enseignements non validés en session de seconde chance (« rattrapages »).

Attention :la note plancher ne correspond pas toujours à la note de validation (qui est de 10/20).

Exemple de compensation pour S1

Cas 1 :

Moyenne de l'UE de langue = 12/20

Moyenne de l'UE de civilisation = 8/20

➢la compensation s'opère

Exemple de compensation pour S1

Cas 2 :

Moyenne de l'UE de langue = 8/20

Moyenne de l'UE de civilisation = 16/20

➢la compensation s'opère

Exemple de compensation pour S1

Cas 3 :

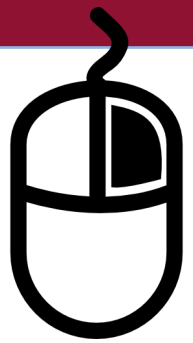
Moyenne de l'UE de langue = 7/20

Moyenne de l'UE de civilisation = 17/20

➢la compensation ne s'opère pas, le semestre n'est pas validé.

=> session 2 : les examens des ECUE de langue dont les notes <10

L’autoformation en ligne



- Des exercices sur internet, regroupés en « parcours »
- 1 parcours par semaine
- 75% de chaque exercice de chaque parcours doit obligatoirement être validé
- Temps limité
- Validé ou non (pas de note)

→ si non validé, le semestre est de fait « Ajourné » (même si semestre >10/20)

→ Si « Ajourné », les éventuelles compensations sont annulées → rattrapage des ECUE non compensés

- L’étudiant doit activer son ENT et s’auto-inscrire à cette UE sur Moodle

Le "projet Voltaire"

- Exercices en ligne afin de renforcer votre niveau d'expression en français.
- Fonctionne aussi via une application mobile.

- Validé ou non (pas de note)

→ si non validé, le semestre est de fait « Ajourné » (même si semestre >10/20)

→ Si « Ajourné », les éventuelles compensations sont annulées → rattrapage des ECUE non compensés

Les tuteurs
et représentants étudiants élus



- Tutorat : service de soutien pédagogique proposé par chaque section.
- Représentants élus : pour relayer vos demandes auprès de la direction de l'UFR et être informés des décisions qui vous concernent.

→ Vous pouvez valider des points ECTS en remplissant ces fonctions. Renseignements à prendre auprès de votre secrétariat

La mobilité internationale



Le Pôle commun Stratégie et Relations Internationales (SRI)

- Les stages linguistiques d'été
- La mobilité au semestre ou à l'année

- Lieu : Bâtiment des Grands Moulins, Aile A-2ème étage
- Responsable Relations Internationales (section de vietnamien) :

M. Emmanuel Poisson (e.poisson@u-paris.fr)

- Mais aussi la rubrique « Mobilité » du site internet de l'UFR
- Réunion sur la mobilité internationale : lundi 25 septembre de 10h à 11h, salle Germain 1009

La Césure



La césure est un dispositif qui permet aux étudiants une interruption de leurs formations pour réaliser un projet.

Elle peut durer un semestre ou une année universitaire. Durant la période de césure, les étudiants sont inscrits à l'université et conservent leur statut d'étudiant.

Pour plus d'informations :

https://u-paris.fr/cesure/

Stage de pré-rentrée



- Vietnamien : 11 au 15 septembre

Groupe 1 A à L : 9h15 – 12h15

Groupe 2 M à Z : 13h00 – 16h00

Salle 473 - Aile C – Bât. Grands Moulins

- Obligatoires pour tous les grands débutants

- Rentrée générale et début des cours habituels : Lundi 18 septembre

Enseignements mutualisés et non mutualisés entre LCAO et ASEP

Les étudiants inscrits administrativement à la section d'Etudes vietnamiennes de LCAO devront consulter uniquement la brochure de LCAO.

https://cloud.parisdescartes.fr/index.php/s/LpyR6wx6LekMDg5#pdfviewer

Emplois du temps sur https://edt.math.univ-paris-diderot.fr/#/parcours/lcao/l1-viet

Pour les cours donnés par les enseignants de l'Inalco (à savoir Grammaire du vietnamien, Vietnamien écrit aux semestres 1 et 2), consulter https://planning.inalco.fr/public pour les horaires et les salles dans les locaux de l'Inalco – 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris.



Le Relais Handicap

https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/

Le Relais handicap met en œuvre les aménagements permettant aux étudiants en situation de handicap de suivre leurs études et de participer à la vie étudiante dans les meilleures conditions.

- Halle aux Farines, RDC
- 01 57 27 65 20
- Stephanie.kim@u-paris.fr



Médecine préventive

https://u-paris.fr/sante-prevention/

Le SSU, Service de la Santé Universitaire, accueille les étudiants d'Université de Paris gratuitement pour des bilans de santé et des consultations.

Campus des Grands Moulins

Bâtiment Sophie Germain – RdC sur cour

8 Place Aurélie Nemours Paris 13e

Tél : 01 57 27 94 60

siumpps.grands-moulins@u-paris.fr

Toutes les informations concernant la vie étudiante :

https://u-paris.fr/bienvenue





Et pour tout connaître sur la vie de campus

https://u-paris.fr/vie-de-campus

Une vie de campus dynamique & enrichissante

Sports

60 sports accessibles à toutes et à tous

Santé

Consultations médicales et psychologiques gratuites et sur RDV

Handicap

Accompagnement personnalisé pour l'aménagement d'études et d'examens

Culture

Bons plans culturels et évènements toute l'année

Vie étudiante

Aide en cas de difficultés financières ou numériques et conseils sur bourses, logements, jobs et visas

Vie associative

Pour vous aider à monter vos projets associatifs

Expérience étudiante

Pour valoriser un engagement étudiant ou effectuer un service civique

Informations complémentaires

FAQ

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter la FAQ :

https://u-paris.fr/lcao/faq-etudiant/

Dates à retenir

- Visite de la BU Grands Moulins

 8 septembre : 16h30-17h

- Cours intensifs obligatoires pour tous les grands débutants

 Du 11 au 15 septembre

Groupe 1 A à L : 9h15 – 12h15

Groupe 2 M à Z : 13h00 – 16h00

Salle : 473 – Aile C – Bâtiment Grands Moulins

- Atelier « théâtre – forum » : 14/09 : 16h30-18h30
- Début du S1 : Lundi 18 septembre
- Réunion sur la mobilité internationale : Lundi 25 septembre de 10h à 11h, salle Germain 1009



Bonne rentrée à tous !!!